



Trousseaux de clés non conforme au logement

Par **munier**, le **03/05/2012** à **13:32**

Bonjour,

je suis dans mon apt depuis a peu pret 7ans. je me suis servi jusqu a ce jour que d un jeu de clés, ma fille etant a meme de rentrer seule a la maison je lui est remis un trousseau de clés qui si il ferme la porte l empeche de rentre dans l appart.

apres avoir signale au bailleur celui ci me dis que nous remettre un autre jeu de clés nous sera facture.

que dois je faire ?

je precise que le 3eme jeu de clés est lui aussi defectueux.

merci a vous tous

Par **Tisuisse**, le **03/05/2012** à **17:24**

Bonjour,

La première chose à faire quand on arrive dans un nouveau logement, que ce soit comme propriétaire ou comme locataire, c'est de faire changer les serrures. En effet, qui vous dit que l'ancien occupant n'a pas conservé un jeu de clés ? En cas de vol, votre assurance ne couvrira pas puisqu'il y aura eu "utilisation des vraies clés. De plus, pour un locataire, cela

lui évite d'avoir des visites intempestives de son propriétaire, car certains propriétaires pénètrent chez leurs locataires en l'absence de ces derniers. Bien que cela soit illégal, ils ne se gênent pas.

Lorsque le locataire change les serrures, il peut soit conserver les anciennes et les reposer avant son départ en fin de bail, soit les laisser avec les jeux de clés correspondants.